

**Appel de candidatures
Cycle de recrutement du
conseil d'administration de
YWCA Canada de 2026**

**RENSEIGNEMENTS
GÉNÉRAUX**

Les candidatures doivent être soumises avant 18 HNP, le 1^{er} avril 2026.

Veuillez lire attentivement le contenu de cette trousse (et les ressources mises en lien) avant de soumettre une candidature. Les personnes intéressées y trouveront de l'information sur YWCA Canada, son conseil d'administration, les rôles et les responsabilités des membres de son conseil et les processus de nomination et de sélection.

Cette trousse a été préparée par le comité de nomination de YWCA Canada.

Veuillez adresser vos questions à la présidente du Comité de nomination, [Chantelle Krish](mailto:chantelle.krish@gmail.com) (chantelle.krish@gmail.com).

Sièges disponibles

Un total de DEUX sièges sont actuellement vacants au conseil d'administration de YWCA Canada. L'Assemblée annuelle des membres (AAM) se tiendra en juin 2026. La YMCA-YWCA de Winnipeg accueillera l'AAM 2026 à Winnipeg, au Manitoba, du 11 juin au 13 juin 2026.

Cette année, le comité de nomination accorde la priorité aux jeunes femmes des Premières Nations, métisses et inuites, de même qu'aux jeunes femmes qui détiennent de l'expertise dans les secteurs suivants :

- Finances
- Gestion des risques
- Technologie de l'information
- Comptabilité
- Vérification
- Gouvernance

Cette liste ne se veut toutefois pas exclusive, et nous encourageons toute personne souhaitant siéger au conseil à poser sa candidature.

À propos de YWCA Canada

YWCA Canada est une organisation nationale qui a pour mission de promouvoir **l'égalité des genres et la sécurité et le bien-être** des femmes, des filles et des personnes de la diversité de genre partout au Canada. Depuis plus de 150 ans, YWCA Canada vient en aide à la communauté par l'entremise de services directs, d'un leadership à l'échelle nationale et d'efforts de sensibilisation visant à mettre fin à la violence fondée sur le genre, améliorer l'accès à des logements sûrs et à des services de garde et faire progresser l'égalité économique.

YWCA Canada travaille en partenariat avec des associations membres des quatre coins du pays et fait partie de la **YWCA mondiale**, un mouvement international qui œuvre pour le leadership et les droits des femmes.

Notre orientation stratégique

Le [Plan stratégique 2025–2028 : L'excellence et l'équité au cœur](#) de YWCA Canada orientera le travail de l'organisation pour les trois prochaines années. Il vise à renforcer le mouvement de la YWCA, à accroître l'impact national et à provoquer d'audacieux changements systémiques féministes.

Pourquoi siéger au Conseil national

En siégeant au Conseil national, vous aurez la chance d'aider à guider un mouvement national et de contribuer à prendre des décisions qui touchent de multiples communautés d'un océan à l'autre. Les membres du conseil fournissent un leadership stratégique, assurent une gouvernance solide et aident à faire avancer la mission et les valeurs de YWCA Canada.

Renseignements importants

- **Date limite :** Le 1^{er} avril 2026, à 18 HNP
- **Comment déposer votre candidature :** Remplissez le [formulaire de candidature en ligne](#).

- Les questions sont indiquées dans le document joint.
- **Références** : Deux références sont exigées. Au moins une doit être associée à la YWCA si vous avez déjà de l'expérience au sein du mouvement.

Processus de sélection

- Les personnes retenues seront invitées à prendre part à un **entretien virtuel en avril 2026**.
- Cet entretien sera dirigé par des membres du **Comité de nomination de YWCA Canada**.

À propos du Conseil national

- Le Conseil national comprend **entre 11 et 15 administrateur·trices**.
- Ces administrateur·trices sont élu·es par les membres lors de l'**Assemblée annuelle des membres (AAM)**.
- Sous réserve de l'approbation de la version révisée des Règlements de YWCA Canada à l'AAM 2026, les administrateur·trices siégeront au conseil pour un **mandat de trois ans**, et auront l'option d'exercer un deuxième mandat (pour un maximum de six années au total).
- Les membres du conseil doivent être membres d'une association membre de la YWCA (leur statut de membre peut être obtenu après leur nomination).
- Le conseil fonctionne en tant que conseil de gouvernance (c'est-à-dire un organe fiduciaire légalement responsable qui assure une orientation stratégique, une surveillance et une responsabilité de haut niveau pour une organisation sans but lucratif. Contrairement aux gestionnaires, qui s'occupent des activités quotidiennes, le conseil se concentre sur la réalisation de la mission, la viabilité financière, la création de politiques et l'embauche de la PDG).

Investissement de temps

Siéger au conseil implique un investissement de temps important, mais encadré, dont :

- **Deux réunions en personne par année** (habituellement à Toronto; les frais de déplacement et d'hébergement sont couverts);
- La participation à l'**Assemblée annuelle des membres** (environ quatre jours

en juin);

- Environ **six réunions virtuelles du conseil par année**;
- La participation à au moins un comité ou groupe de travail.

Examen des demandes

Le Comité de nomination examine les demandes dans une optique de bâtir un conseil **inclusif, compétent, animé par les valeurs de YWCA Canada et représentatif des groupes que sert l'organisation.**

Équité, diversité et représentation

YWCA Canada s'engage à assurer une représentation équitable. Les candidatures sont examinées avec le souci d'avoir au conseil une pluralité d'identités, de savoirs expérientiels, de situations géographiques, d'âges, de même que des associations membres de tailles et de situations géographiques variées. Cela comprend, sans s'y limiter, les personnes autochtones, noires, racisées, LGBTQIA2S+, francophones, réfugiées et immigrantes; les femmes et les personnes de la diversité de genre en situation de handicap; et les jeunes femmes **de 18 à 30 ans.**

Compétences et expérience

Le conseil gagne à disposer d'une diversité de compétences et de perspectives. Les champs d'expérience pertinents sont notamment la gouvernance, les finances, les politiques publiques, le travail de plaidoyer, le logement, le droit, les ressources humaines, la collecte de fonds, les communications, le développement communautaire et la lutte contre l'oppression. Vous n'avez pas absolument à détenir de l'expérience dans ces domaines, mais la volonté d'apprendre et de participer pleinement est essentielle.

Valeurs et leadership

Les membres du conseil doivent adhérer à des principes féministes, womanistes et d'égalité des genres; travailler de façon collaborative; et contribuer à une réflexion et à une prise de décisions à long terme au sein de cette organisation sans but lucratif nationale constituée de membres.

Intégrité et responsabilité

Les administrateur·trices doivent démontrer un bon jugement, prendre des décisions éthiques et assumer leurs responsabilités. Les membres du conseil doivent soutenir la lutte contre le racisme, le colonialisme et le capacitisme, et s'engager dans une pratique d'apprentissage et d'introspection continue.

Expérience avec la YWCA

Une expérience préalable avec YWCA Canada ou une association membre est bienvenue, mais facultative. Jusqu'à **20 % des membres du conseil n'ont pas besoin d'avoir de l'expérience avec la YWCA**, à condition de démontrer une pleine adhésion à la mission et aux valeurs de l'organisation. Les personnes qui sont

déjà membres d'une association membre de la YWCA doivent être en règle au moment de leur élection.

Exigence en matière d'âge

En vertu des règlements de la YWCA mondiale, **au moins 25 % des membres du conseil doivent être de jeunes femmes de 18 à 30 ans** au moment de leur nomination.

Contribution financière

Nous encourageons les membres du conseil à faire une **contribution financière**, en fonction de leurs moyens, pour démontrer leur engagement envers YWCA Canada.

Conflits d'intérêts

Les membres du conseil ne peuvent pas être actuellement à l'emploi de YWCA Canada ou d'une association membre de la YWCA.

Politiques et documents importants

Il est recommandé de lire attentivement le matériel suivant avant de soumettre une candidature au Conseil national. Cela permet de mieux comprendre les rôles et les structures du Conseil national, ce qui est attendu des membres et les priorités actuelles du travail du conseil :

- [Rapports annuels de YWCA Canada](#)
- [Politique du bureau national contre le harcèlement](#) (en anglais seulement)
- [Protocole de respect mutuel de YWCA Canada](#)

Soutien pour les personnes nouvellement membres

Le Conseil national est conscient que le fait de se joindre à un nouveau conseil apporte son lot de difficultés et soutient les personnes nouvellement membres en :

- leur fournissant une trousse d'orientation qui contient de l'information sur les règlements, les constitutions, les comités et les responsabilités des membres du conseil. Cette trousse doit être passée en revue avant la première réunion du Conseil national en septembre (tenue en ligne);
- organisant une séance d'orientation lors de la première réunion en personne (en novembre), qui comprend une présentation et des occasions de poser des questions;
- les jumelant à un·e membre existant·e pour recevoir un encadrement et du soutien tout au long de leur première année de mandat.



**Appel de candidatures
Cycle de recrutement du
conseil d'administration de
YWCA Canada de 2026**

**RENSEIGNEMENTS SUR LE
DÉPÔT DE CANDIDATURE**

Formulaire de candidature

La date limite pour présenter une candidature est le 1^{er} avril 2026, à 18 HNP.

Les personnes intéressées doivent remplir le [formulaire de candidature en ligne](#).

Les questions sont fournies à l'avance dans le document joint pour consultation préalable au dépôt de la candidature.

Références

Veillez noter que les candidat-es doivent inclure les coordonnées de deux personnes en référence.

Si la personne candidate possède une expérience antérieure au sein de la YWCA, au moins une référence doit être associée à la YWCA.

Processus d'entrevue

Les personnes retenues seront rencontrées en entrevue en avril.

Un·e membre du Comité de nomination communiquera avec celles-ci aux coordonnées indiquées dans le formulaire de candidature pour fixer une date d'entrevue.

Les entrevues seront réalisées par un·e ou deux membres du Comité de nomination et auront lieu virtuellement par vidéoconférence.

Comité de nomination de YWCA Canada

Conformément aux règlements de YWCA Canada, le Comité de nomination est chargé de préparer une liste de candidatures au Conseil national qui sera présentée pour examen et vote à l'Assemblée annuelle des membres (AAM). Le Comité de nomination a des responsabilités supplémentaires qui l'engagent à sonder les membres du Conseil national une fois par année et à collaborer avec la présidence du conseil afin de sélectionner des membres du conseil pour des postes de direction.

Le Comité de nomination est un comité permanent de YWCA Canada. La présidence du comité est membre du conseil d'administration national et est nommée à ce poste par la présidence du Conseil national. Le Comité de nomination compte cinq membres. Les cinq membres du Comité de nomination doivent posséder de l'expérience comme bénévoles ou employé·es de YWCA Canada ou d'une association membre. Ces membres mettent en œuvre le processus de nomination, réalisent les entrevues et préparent une liste de candidatures (en consultation avec la présidence du Conseil national).

Composition actuelle du comité :

- Chantelle Krish (présidente)
- Clarice Anderson
- Marina Banister
- Jennifer Harrington
- Sherry Tryssenaar
- Lana Bentley
- Barrinique Griffin
- Denise Christopherson (membre non-votante)
- Aline Nizigama (membre non-votante)

Critères de sélection des membres du conseil

Le Comité de nomination exécute son travail conformément aux conditions d'adhésion de YWCA Canada à la YWCA Mondiale, comme définies dans les règlements, qui stipulent que « toutes les administratrices de YWCA Canada doivent être des femmes », c.-à-d. qu'elles s'identifient comme femmes, et qu'« au moins vingt-cinq pour cent des administratrices et des déléguées aux réunions de la YWCA Mondiale doivent être de jeunes femmes ». Les jeunes femmes doivent avoir de 18 à 30 ans (inclusivement) au moment de leur nomination.

Le Comité de nomination examine les candidatures sur la base des critères suivants :

Critères	Fondement et description
Diversité	Le Conseil national devrait refléter les populations servies par la YWCA. Au moment d'évaluer la composition du Conseil national, le Comité de nomination tiendra compte de la représentation des groupes suivants (les candidatures considérées ne s'y limitent toutefois pas) : • Personnes racisées • Personnes autochtones • Personnes noires • Personnes en situation de handicap • Personnes sourdes ou malentendantes • Personnes aveugles • Personnes malvoyantes • Personnes LGBTQIA2s+ • Personnes non binaires • Jeunes personnes (de 18 à 30 ans, inclusivement) • Personnes francophones • Personnes réfugiées ou immigrantes • Personnes au vécu pertinent pour le travail de la YWCA
Compétences	Les compétences suivantes sont nécessaires à une gouvernance efficace de YWCA Canada. <i>Les membres du conseil ne doivent pas obligatoirement posséder de l'expérience professionnelle ou bénévole dans ces domaines (présentés en ordre alphabétique), mais doivent s'engager à poursuivre leur apprentissage et leur perfectionnement par le biais d'une participation active au conseil :</i> • Connaissances en matière d'anti-oppression et d'antiracisme

	• Développement communautaire • Développement de fonds • Droit • Élaboration de politiques • Finances et politiques financières • Gestion des risques • Gouvernance • Logement et immobilier • Marketing et communications • Planification stratégique • Questions relatives à l'égalité des genres • Ressources humaines • Technologie de l'information • Vérification
--	--

Valeurs	Les caractéristiques suivantes sont absolument essentielles dans le recrutement de nouvelles personnes au conseil : • Engagement envers les questions féministes, womanistes ou relatives à l'égalité des genres. • Les membres du conseil doivent s'engager à assurer l'égalité entre les genres, se tenir au courant des enjeux pertinents et être aptes à défendre les prises de position de la YWCA. • Ces personnes doivent démontrer leur engagement envers le bénévolat et reconnaître le rôle positif que joue le secteur bénévole. • Le travail des membres du conseil est orienté par des philosophies féministes et d'égalité entre les genres. <i>Leadership</i> • Les membres du conseil d'administration doivent avoir la capacité de développer une vision et d'élaborer des stratégies pour en assurer la réalisation. • Les membres du conseil d'administration doivent être en mesure d'orienter leurs efforts dans une perspective nationale à long terme au sein d'un mouvement, d'un groupe de membres et d'une organisation axée sur les valeurs. • Les membres du conseil doivent être capables de travailler avec les autres membres du conseil et les partenaires. <i>Intégrité et responsabilité</i> • Les membres du conseil doivent avoir démontré une grande intégrité et des normes éthiques élevées dans leurs activités personnelles, professionnelles et bénévoles, et doivent être prêt·es à mettre en œuvre les décisions du conseil et à en assumer la responsabilité. • Les membres du conseil doivent comprendre les devoirs et les responsabilités liés à un conseil d'administration. • Les membres du conseil doivent appuyer avec passion, courage et compassion les principes de lutte contre le racisme, la discrimination, le colonialisme et le capacitisme. • Les membres du conseil devraient être en mesure de contribuer à la culture de ce dernier, qui se démarque par son intégrité, ses efforts assidus et sa participation active
----------------	---

	<i>Jugement éclairé</i> • Les membres du conseil devraient être en mesure de fournir des conseils judicieux et réfléchis sur un large éventail de questions, ce qui pourrait les obliger à s’informer davantage sur le sujet avant d’en discuter avec le conseil. • Les membres du conseil devraient s’engager dans une pratique d’apprentissage et d’introspection continue. <i>Confiance et maturité</i> • Les membres du conseil doivent avoir à cœur la performance du conseil dans son ensemble plutôt que leur performance individuelle et traiter les autres avec respect dans l’exécution de leurs fonctions au sein de la YWCA. <i>Contribution financière</i> • Les membres du conseil devraient être prêt·es à faire une contribution financière à YWCA Canada (strictement en fonction de leurs moyens) pour démontrer leur engagement et assurer leur crédibilité, dans l’éventualité où ces personnes seraient appelées à solliciter des dons.
--	---

Représentation	Le conseil national de YWCA Canada cherche à assurer une représentation équitable des situations géographiques et groupes démographiques suivants : Situations géographiques : • Est et Ontario • Ouest • Nord • Québec Associations membres : • Petites, moyennes, grandes associations • En milieux urbain et rural Âge : • 25 % des membres du conseil doivent avoir entre 18 et 30 ans au moment de leur nomination, comme l'exige la YWCA Mondiale.
Expérience	Il est préférable que les personnes candidates possèdent une expérience préalable avec la YWCA Canada ou une association membre à titre d'employées, de bénévoles ou d'administratrices. Toutefois, une participation antérieure au sein de la YWCA n'est pas obligatoire. • Les membres actuel·les d'une association membre canadienne de la YWCA doivent être en règle au moment de leur élection au Conseil national.
	Jusqu'à 20 % du conseil peut être composé de membres qui n'ont pas d'expérience antérieure avec la YWCA. • Les personnes sans expérience préalable avec la YWCA doivent posséder une expérience pertinente dans les compétences et les valeurs mentionnées ci-haut et démontrer un engagement profond envers la mission, la vision et les valeurs de YWCA Canada.
Conflits d'intérêts	Les membres du Conseil national ne doivent pas être actuellement à l'emploi du bureau national de YWCA Canada ou d'une association membre.



**Appel de candidatures
Cycle de recrutement du
conseil d'administration de
YWCA Canada de 2026**

**FORMULAIRE DE
CANDIDATURE**

Formulaire de candidature

La date limite pour présenter une candidature est le 1^{er} avril 2026, à 18 HNP.

Les personnes intéressées doivent remplir le [formulaire de candidature en ligne](#).

Questions du formulaire de candidature

- 1. Prénom :**
- 2. Nom de famille :**
- 3. Pronoms :**
- 4. Courriel :**
- 5. Numéro de téléphone :**
- 6. Adresse de domicile :**
- 7. Vous identifiez-vous comme une jeune personne (âgé de 18 à 30 ans) ?**

8. Association membre de la YWCA et poste (membre du personnel/bénévole) – Veuillez inscrire « s. o. » si non applicable :

Références

Veuillez fournir les coordonnées de deux personnes en référence. Si vous possédez de l'expérience au sein de la YWCA, au moins l'une d'elles doit faire partie de la YWCA (à titre de membre du personnel ou du conseil administratif d'une association membre ou d'employé-e du Bureau national).

9. Référence n° 1

Nom :
Poste :
Relation :
Courriel :
Numéro de téléphone :

10. Référence n° 2

Nom :
Poste :
Relation :
Courriel :
Numéro de téléphone :

Questions à court développement

Veuillez limiter vos réponses à 100-200 mots, si possible.

11. Pourquoi voulez-vous siéger au conseil d'administration de YWCA Canada?

Veuillez préciser les expériences et les compétences de direction pertinentes que vous apporteriez au conseil d'administration de YWCA Canada.

12. Veuillez décrire ce que vous comprenez de la mission et de la vision de YWCA Canada.

Précisez toute participation antérieure dans le mouvement de la YWCA. Si vous n'avez pas d'expérience au sein du mouvement de la YWCA, veuillez décrire toute autre expérience pertinente qui démontre votre compréhension de la mission et de la vision de la YWCA et votre engagement envers ceux-ci.

13. Le travail du Conseil national est orienté par des philosophies féministes, womanistes et d'égalité des genres.

Décrivez de quelle manière vos activités professionnelles ou de bénévolat reflètent et intègrent ces philosophies.

14. YWCA Canada est doté de plusieurs comités auxquels les membres du conseil peuvent participer (p. ex. le Comité de la réconciliation, l'antiracisme et l'équité; le Comité de la gouvernance et des ressources humaines, le Comité des finances, de la vérification et du risque et le Comité d'engagement des membres des conseils, le Comité de nomination).

En vous basant sur vos compétences et votre expérience, à quel(s) comité(s) souhaiteriez-vous vous joindre, et quelles contributions et perspectives pourriez-vous apporter au travail de ce ou ces comités?

15. Les compétences suivantes sont nécessaires à une gouvernance efficace du Conseil national.

Veuillez indiquer les compétences que vous détenez (vous pouvez en choisir plus d'une) :

- **Connaissances en matière d'anti-oppression et d'antiracisme**
- **Vérification**
- **Développement communautaire**
- **Finances**
- **Développement de fonds**
- **Égalité des genres**
- **Gouvernance**
- **Logement et immobilier**
- **Ressources humaines**
- **Technologie de l'information**
- **Expertise juridique**
- **Marketing et communications**
- **Élaboration de politiques**
- **Gestion des risques**
- **Autre(s)**

16. Choisissez l'un des champs de compétence de la liste et donner un exemple qui démontre votre expérience et la manière dont celle-ci serait utile au travail du conseil.

Équité, diversité et inclusion

Comme mentionné dans l'Appel de candidatures, YWCA Canada s'engage résolument à assurer la diversité, l'équité et l'inclusion dans ses politiques, ses pratiques et ses programmes. YWCA Canada appuie la diversité dans l'ensemble du mouvement, y compris au sein de son conseil et de ses comités, et encourage particulièrement les jeunes personnes de 18 à 30 ans (inclusivement); les personnes noires; les personnes racisées; les personnes des Premières Nations, métisses et inuites; les personnes en situation de handicap; les personnes LGBTQIA2s+; les personnes non binaires et les autres pouvant accroître la représentation d'une pluralité de femmes et d'expériences au conseil à poser leur candidature.

Si vous souhaitez vous identifier comme faisant partie d'un de ces groupes ou d'un autre, faites-le ci-dessous. Veuillez noter que ce n'est pas une obligation.

- **Jeune personne (18 à 30 ans)**
- **Personne noire**
- **Personne racisée**
- **Personne des Premières Nations, métisse ou inuite**
- **Personne en situation de handicap**
- **Personne sourde ou malentendante**
- **Personne aveugle**
- **Personne malvoyante**
- **Personne LGBTQIA2s+**
- **Personne non binaire, de diverses identités de genre ou fluide sur le plan du genre**
- **Personnes francophones**
- **Autre : _____**

17. Êtes-vous en mesure de faire les investissements de temps exigés des membres du conseil d'administration de YWCA Canada, comme mentionné dans l'Appel de candidatures?

Y a-t-il des défis potentiels ou certaines dates qui pourraient limiter votre participation?

18. Entrevoyez-vous un quelconque conflit d'intérêts si vous obtenez un siège au conseil national?